

Contrôle continu S2TMD - Conservatoire de Rouen CRR
Classes d'érudition de Valérie Colette-Folliot
Professeur de culture chorégraphique-histoire de la danse

1. Quand le ballet a-t-il été inventé ?

Années 1570-1580, fin XVI^e

2. Qui a inventé le ballet ?

Balthazar de Beaujoyeux

3. Comment s'appelait-il en son temps, à qui s'adresse-t-il, et, quelles en sont les caractéristiques ?

Ballet de cour. A l'adresse des courtisans. Divertissement aristocratique dansé, joué, chanté pour et par, chez les nobles à la gloire du roi

4. Quel grand monarque a soutenu la danse en son temps ?

Louis XIV dit le Roi-Soleil

5. Quelles sont les deux institutions qui officialisent la danse ?

Académie Royale de Danse (1661) Académie Royale de Musique (1669)

6. Quels sont les deux principaux traités de danse noble à la fin du XVI^e et du XVII^e siècle ? Quels en sont les auteurs français ?

L'Orchésographie de Thoinot Arbeau (1589) *La Chorégraphie* de Feuillet (1700)

7. Comment s'appelle Le maître de ballet sous Louis XIV ? Avec quel homme de théâtre et quel compositeur travaille-t-il ?

Pierre de Beauchamp. Molière et Lully

8. Quelle différence majeure distingue le ballet de cour de la comédie-ballet ?

Ballet de cour : menus plaisirs du roi, donc divertissement royal et ainsi spectacle d'amateurs. Comédie-ballet : représentation théâtrale de professionnels danseurs, musiciens et comédiens

9. Quel nom est donné en son temps à la danse noble ? Comment se dénomme-t-elle aujourd'hui ?

Belle danse française, et/ou danse mesurée, danse d'élévation. Danse baroque

10. A partir de quand et par quel biais se professionnalise le monde de la danse et du ballet ?

Années 1660- 1680, deuxième moitié du XVII^e, par le biais des deux académies royales : ARD (1661) ARM (1669), du Corps de Ballet mixte à l'Opéra (1681), la Comédie-Ballet de Molière, les apports de la Commedia dell'arte avec la pantomime gréco-romaine importée en France par les Gelosi (1576)

11. A quelle occasion le premier ballet fut-il dansé dans sa forme définitive ? Quel en était l'idéal ?

Mariage princier entre Marguerite de Vaudémont (sœur de Louise de Lorraine Reine de France) et le Duc de Joyeuse (mignon du roi Henri III), le 15 octobre 1581 dans la grande salle du Petit Bourbon au Louvre, Paris. Idéal classique gréco-romain auquel rêve Antoine de Baïf, poète de la Pléiade et fondateur avec le musicien de Courville de l'Académie de Musique et de Poésie (1570) sous le roi Charles IX, le ballet de cour vise la mousikê (l'art de la muse) par une fusion des arts musique, poésie, peinture, danse, en la splendeur des fêtes dont l'harmonie des formes obéit aux critères de perfection des proportions d'après l'architecte romain Vitruve et le sculpteur grec Polyclète

12. D'ordre aulique, à quelle politique participent ces fêtes aristocratiques ?

Glorification du roi chrétien, propagande, le ballet de cour défend et illustre l'Etat monarchiste qui, par nature, est centralisateur et tend vers l'absolutisme

13. Par quel biais s'opère la transition entre le ballet des courtisans et le ballet des professionnels ?

Par la comédie-ballet d'une part, genre composite et hybride comme le ballet de cour où s'entremêlent trois arts, trois langages (le Verbe par les mots, les sons par la musique, le visuel par la danse, le tout sublimé avec science par les arts et les lettres), et d'autre part avec les maîtres à danser, maîtres de ballet, baladins

14. Depuis ses tout débuts, que visent les artisans du ballet comme Beaujoyeux ou bien Molière ?

Coudre l'action à l'histoire en un tout lié avec vraisemblance, bienséance, merveilleux, suivant les critères d'unité d'action, de temps, de lieu posés par l'*Art poétique* de Boileau (1674) au nom de la personne du monarque, roi héréditaire de droit divin, pour son bon plaisir et à son seul désir selon les codes de la courtoisie – cf. la Dame à la licorne, chef-d'œuvre des débuts de la Renaissance (XVI^e) d'où s'ensuivront menus plaisirs de Versailles, fastes, ors et pourpre sous Louis XIV durant tout son règne personnel entre 1651-1661 et 1715 à l'époque du Grand Siècle (XVII^e)

15. A l'ombre du Roi-Soleil mais en référence à l'Antiquité, quel est le modèle du danseur noble ?

Canon esthétique, L'homme de Vitruve (1490) est l'archétype même de la Rome antique ; modèle de beauté conçu par le peintre Léonard de Vinci (1452-1519) d'après la statuaire romaine d'inspiration hellénistique, il marque les esprits pour des générations entières en impulsant l'art classique qui traverse toute la période baroque, le Classicisme (XVII^e-XVIII^e) se continuant sous l'académisme parallèlement au Romantisme (XIX^e) jusqu'abords de l'art moderne via l'Impressionnisme (1875). Aussi, les avant-gardes en feront éclater le système avec l'abstraction et l'art contemporain (XX^e- XXI^e), tant et si bien que, le paradigme évoluant, se modifie l'image du corps dansant en l'obsolescence de son plus parfait représentant, le courtisan, gentilhomme que décrit dans son livre *Il Ballerino* Castiglione (1581) lorsque sera préfiguré l'idéal d'élégance, d'honneur et de bravoure héroïque néanmoins chevaleresque, que magnifient les Dieux de la danse du Siècle des Lumières, le Grand Dupré, les Vestris (XVIII^e), pour un idéal classique qu' ensuite viendront incarner les danseurs étoiles de l'époque contemporaine (XIX^e-XX^e-XXI^e), ce faisant, encore et toujours.

PROGRAMME & TRANSVERSALITÉS

Socle commun des connaissances

- Aux origines de la danse (Préhistoire, Antiquité, Moyen Age) / 6^e
- Naissance du ballet (Renaissance, Temps Modernes) / 5^e
- Grands classiques du répertoire & temps forts de la danse moderne (XIX^e-XX^e) / 4^e
- Interactions entre danse jazz, ballet néoclassique et danse contemporaine (XX^e-XXI^e) / 3^e

Problématiques et axes paradigmatiques

- Danse sacrée-profane/danses magico-religieuses : transcendances (sociétés primitives) / 2^e
- Danse théâtrale/danses curiales : du bal au ballet, une danse de représentation scénique (sociétés modernes) / 1^e
- Vers une danse autre, les écritures chorégraphiques (sociétés contemporaines) / Terminale

Conférences en culture des arts du spectacle – (le) chorégraphique

à l'adresse des classes préparatoires CPEES Musique, Danse, Théâtre et Licence Musicien-Interprète

- Humanités chorégraphiques : clés en histoire de la danse et du ballet
- Visages de la danse dans le monde d'aujourd'hui (rapport aux sociétés post-industrielles et transhumanisme, geste sur l'image du corps au travers des arts du mouvement)
- le corps dansant comme espace-temps : une écriture de soi (représentations du monde contre univers de pensée)